

## Après l'interdiction, le Brésil fait face au défi du désamiantage

PAR JEAN-MATHIEU ALBERTINI  
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 28 DÉCEMBRE 2017



Une citerne et un toit à base d'amiante, dans une favela de Rio de Janeiro © J.-M. A.

Le troisième producteur mondial a proscrit l'amiante en novembre. Mais dans les favelas de Rio, où la plupart des toits et des citernes contiennent la fibre cancérigène, le chantier pour s'en débarrasser est immense et la population manque d'informations.

**Rio de Janeiro (Brésil), de notre correspondant.** - « L'amiante ? Je ne sais même pas de quoi tu parles », répond Marcelle, vaguement interloquée. Femme de ménage et habitante du Morro do Fubá, dans la zone nord de Rio de Janeiro, Marcelle n'est absolument pas au courant que le 29 novembre 2017, la production, la commercialisation et l'utilisation de l'amiante ont fini par être **interdites au Brésil**, après un combat de 32 ans.

Comme la plupart des habitants des favelas, Marcelle vit entourée d'amiante : les toits des habitations les plus modestes sont en amiante, tout comme les citernes d'eau les plus anciennes. À mesure que l'on grimpe le Morro, les maisons sont de plus en plus modestes, la peinture disparaît et les habitations de briques rouges deviennent la règle. Mais toutes ont un point commun : des toits de tôle usés, noircis par les intempéries, et des citernes d'eau qui alternent entre bleu pour les plus récentes en plastique et grisâtre pour les plus anciennes en amiante. À cause de cette couleur, les habitants les appellent d'ailleurs des « citernes de ciment ».

« Il y a de l'amiante partout, mais plus les gens sont pauvres, plus ils en sont entourés », confirme Fernanda Giannasi, militante historique en faveur de l'interdiction de l'amiante et fondatrice de l'Abrae (Association brésilienne des exposés à l'amiante). En

1999, bien avant l'interdiction, un cinéma de Leblon, quartier ultrachic de Rio, a été désamianté. À l'inverse, la fabrique Eternit rejette illégalement ses déchets d'amiante de l'autre côté de son mur d'enceinte, directement dans la favela voisine, où des *catadores* (éboueurs informels) viennent les récupérer pour les revendre, décrit Fernando Pedra, chercheur spécialisé sur le sujet à la fondation Oswaldo-Cruz (Fiocruz).

Plus de six millions de travailleurs du bâtiment peuvent y être exposés. Et les dispositifs de protection ne sont pas vraiment une priorité sur les chantiers, où il est courant de voir les travailleurs en tongs, sans masque ni protection basique. Les ouvriers, qui habitent le plus souvent dans des quartiers populaires, sont doublement exposés : au travail et quand ils rentrent chez eux.



Une citerne et un toit à base d'amiante, dans une favela de Rio de Janeiro © J.-M. A.

« Dans les favelas, les toits et les citernes sont très usés, parfois cassés et réparés plusieurs fois. Le risque d'inhaler les particules d'amiante est alors décuplé. Et c'est à ce moment-là que l'amiante est réellement dangereux », précise Fernanda Giannasi. Lors de la saison des pluies, les tempêtes tropicales malmènent les toits fragiles, qui libèrent l'amiante qu'ils contiennent. Les réparations sont souvent de fortune.

« Quand on peut acheter une nouvelle citerne, on le fait. Mais la plupart du temps, on répare comme on peut. Moi, j'en fais tenir une depuis des années. Mais je n'ai absolument pas les moyens de lâcher 700 réis [180 euros – ndlr] pour une nouvelle en plastique. Ou alors mes enfants ne mangent plus », résume Marcelle, qui commence à ne vraiment pas aimer cette histoire d'amiante.

Les habitants ont aussi l'habitude de nettoyer leurs citernes en frottant avec force leur paroi interne, un simple geste d'hygiène qui libère là aussi des

particules grisâtres d'amiante. *« Je pensais que c'était de la saleté, mais je ne comprenais pas, parce qu'on ferme bien hermétiquement la citerne pour éviter la prolifération des moustiques qui propagent la dengue, comprend Marcelle, qui se jure de divulguer la nouvelle à ses amies. Personne ne nous a prévenus, personne n'en parle ici... »*

L'urgence d'un plan de sensibilisation

*« J'en ai entendu parler, de cette interdiction, sur mes réseaux sociaux. Mais avant, je ne savais pas ce que c'était. La télé ne parle pas de ça... », regrette Dandara Pires, 26 ans, une autre habitante du Morro. Aucun de mes proches ne sait de quoi il s'agit... Et moi j'ai appris que c'était dangereux, mais je n'ai aucune idée de l'attitude à adopter pour limiter les risques, par exemple. »*

Et c'est un vrai problème, explique Fernanda Giannasi. Les médias sont trop discrets sur le sujet : *« La seule qui en a parlé vraiment, c'est une chaîne d'info en continu sur le câble qui s'adresse plus aux cadres urbains. Personne ne la regarde dans les favelas. Il faudrait au moins que ça passe au journal national pour avoir un minimum d'effet. »*

La militante souligne la nécessité d'un grand plan de sensibilisation à ce problème, tout comme Dandara Pires, qui pense qu'il faudrait quelque chose de calqué sur le plan contre la dengue, *« avec des affiches de propagande et des reportages »*. Après des années de controverse, pendant lesquelles les entreprises du secteur affirmaient que l'amiante brésilien pouvait être utilisé en toute sécurité, le pays doit prendre conscience du danger de ce matériau. Pour Fernanda Giannasi, *« ce doit être une priorité. Ne serait-ce que pour les gestes de base comme nettoyer la citerne. Si ce n'est pas cassé ou endommagé, le risque est plus faible »*. Dans l'État de São Paulo, qui fut pionnier dans la lutte contre l'amiante, une semaine par an, les municipalités sont obligées de lancer une grande campagne de sensibilisation.

### « On doit donc partir de zéro »

Mais dans un pays aussi grand que l'Europe et extrêmement inégalitaire, le gouvernement ne semble pas en faire une priorité. *« Pendant nos campagnes de tractage, les gens des milieux aisés pensaient que l'amiante n'existait plus au Brésil. Les plus pauvres ne savaient même pas ce que c'était. Ce n'est pas la même cible et cela demande une vraie réflexion pour toucher le plus de gens possible »*, continue la militante, qui explique que son association n'a absolument pas les moyens de lancer ce type de campagne.

Selon elle, le terrain est maintenant libre pour mieux informer la population. Durant des années, la contre-information menée par les industriels sabotait tous leurs efforts à coups de procès innombrables et de propagande féroce. Sans compter le soutien explicite de certains députés. Dans le documentaire *La Mort lente de l'amiante*, de la Française Sylvie Deleule, un député de l'État de Goiás, où se trouve l'unique et immense mine d'amiante du Brésil, affirme sans sourciller qu'il reçoit de l'argent des industriels du secteur pour défendre leurs intérêts. Il a régulièrement fait obstacle au vote de projets de loi interdisant la fibre cancérogène. *« Mais depuis la prohibition, un espace s'est ouvert. Il faut maintenant l'occuper »*, conclut Fernanda Giannasi.

### Un énorme chantier de désamiantage

La priorité pour les militants anti-amiante est de recenser ceux qui ont été exposés pour les faire prendre en charge par les organismes de santé, puis de réussir à faire indemniser toutes les victimes. Selon la Fiocruz, entre 250 et 300 personnes meurent chaque année à cause de l'amiante au Brésil. Un chiffre très certainement sous-estimé, estime Fernando Pedra, membre de la Fiocruz. Avec trois fois moins d'habitants, la France compte au moins le double de victimes. Et ce, alors même que *« le Brésil est tapissé d'amiante »*. D'autant que pour les victimes qui n'ont pas travaillé dans le secteur de l'amiante, notamment celles qui y ont été seulement exposées sur leur lieu

de vie, la corrélation est bien plus difficile à prouver. Les cancers dus à l'amiante mettent des années à se déclarer.



La mine de Cana Brava, la seule du continent sud-américain, photographiée en 2013 © Reuters

Selon Fernanda Giannasi, l'industrie va tout faire pour payer le moins possible d'indemnités, notamment en insistant sur la supposée faible dangerosité de l'amiante brésilien. Si la seule mine du pays a fermé, la principale entreprise, Eternit, a annoncé qu'elle n'arrêterait la production qu'en 2018, et tous les produits déjà en circulation sont toujours en vente. « Pour le moment, il faut se contenter d'empêcher ce problème de continuer à croître, continue-t-elle. Plus on limite et plus, à terme, on sauve des vies. »

« C'est une tâche immense, historique. Notre passif est immense. Les pays qui ont commencé dans les années 1980 n'ont toujours pas terminé », se désole Fernando Pedra. La moitié des maisons brésiliennes ont des toits en amiante, selon l'industrie du secteur, sans compter les rejets dans la nature sur l'ensemble de l'immense territoire brésilien. Aucun dispositif n'est pour le moment prévu par le gouvernement. Au niveau national, un seul entrepôt est aux normes de sécurité pour stocker les déchets d'amiante. « Les entreprises de tout le pays ne vont pas payer pour transporter leurs déchets jusqu'à cet entrepôt à São Paulo. On doit donc partir de zéro », explique le spécialiste.

« Le désamiantage doit être fait avec beaucoup de précautions, tant pour les travailleurs que pour les publics potentiellement exposés aux travaux. On tente de faire pression pour que le Brésil s'aligne sur les normes internationales, mais notre pays n'a pas encore cette culture de prévention des risques », soupire-t-elle en recevant une photo d'un collègue

prise quelques instants plus tôt dans un quartier aisé de la ville. Sur la photo, une benne remplie de toits en amiante brisés est entreposée en pleine rue.

Une facture salée dont personne ne veut s'acquitter

Avec la crise que traverse le pays, le sujet de l'amiante est loin d'être une priorité et personne ne veut payer la facture, « principalement avec un gouvernement pour lequel la santé de la population est le cadet de ses soucis », lâche le membre de la Fiocruz.

Pour désamianger en toute sécurité l'ensemble du territoire, le coût sera extrêmement élevé, selon Fernanda Giannasi, qui précise qu'aucune estimation précise n'existe pour le moment. « Mais si l'État fédéral ne met pas la main à la poche, ça s'annonce impossible. À São Paulo, qui a voté l'interdiction de l'amiante en 2007, bien avant le reste du pays, la maire ne voulait pas entendre parler de désamiantage pour ne pas avoir à assumer cette dépense. Qui va s'occuper de désamianger les favelas sinon l'État ? »

« Il y a encore peu de pression populaire. Par exemple, ni les parents d'élèves ni les syndicats de professeurs ne demandent le désamiantage des écoles qui en sont remplies. Les enfants devraient être notre priorité, mais là encore, on constate un manque de sensibilisation », soupire Fernando Pedra.

Fernanda Giannasi est pourtant confiante dans son mouvement pour exercer cette pression populaire indispensable : « On a réussi à interdire l'amiante alors même que le Brésil était le troisième exportateur mondial et qu'une mine était encore pleinement rentable. Dans les autres pays où ce minéral a été prohibé, les mines d'amiante étaient en fin d'exploitation ou déjà fermées. C'est une grande victoire. »

Mais dans le Morro do Fubá, Marcelle est plus sceptique : « En règle générale, personne ne s'occupe de nous. On ne peut compter que sur Dieu et sur nous-mêmes... » Dandara doute aussi fortement d'une quelconque action de l'État : « Si personne ne voit un moyen de se faire de l'argent durant le processus, l'État ne nous aidera pas. Il se fout de nous. Un plan de sensibilisation, ce serait déjà beaucoup, mais

*un plan d'aide pour changer ne serait-ce que les citernes ? Faut pas rêver. Nous ne sommes la priorité de personne. »*

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.